

Dakar, le 15 février 2002

Le Directeur Général

N° 003/DG/

NOTE DE SERVICE

**Objet : Comité de pilotage des projets site WEB et
logiciel de gestion de la Scolarité**

En vue de la mise en place du Site WEB et du logiciel de gestion de la Scolarité, il est institué un Comité de pilotage composé des membres suivants :

Président : Le Directeur de l'Appui Pédagogique et des Ressources Multimédia

Secrétaire : Le Sous-Directeur de la Planification et Développement

Membres : Les Conseillers du Directeur Général

Les Directeurs d'Instituts ou leurs représentants

Le Directeur Administratif, Financier et des Ressources Humaines ou son représentant

Un représentant de l'Audit Interne

La Sous-Directrice de la Production et de la Promotion

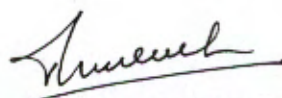
La Sous-Directrice de la Scolarité

Un Représentant de l'ASEMA.

Le Comité est chargé de la supervision des études, du développement et du déploiement des applications.

Il assure notamment :

- la définition des objectifs et critères de qualité ainsi que l'arbitrage des moyens des projets ;
- la validation des dossiers de conception présentés par le consultant, notamment, les choix d'architecture et de sécurité ;
- le suivi des échéances ;
- la réception définitive des logiciels.


Patrice KOUAME